

Un Directeur d'établissement pour aînés (H/F) A4

pour sa Résidence « Laetare »
rue du Moulin, 54 à 7100 La Louvière



Contexte

La Résidence « Laetare » propose de l'hébergement pour personnes âgées valides et non valides avec 165 lits, dont 88 prévus pour les personnes "MRS", ainsi qu'un service d'accueil en Centre d'Accueil de Jour.

En outre, notre Centre propose des Résidence-services (20 logements particuliers et adaptés aux personnes âgées) gérées par la Résidence.

Votre mission

Le Directeur d'établissement pour aînés assure l'articulation entre les différentes cellules dont il a la charge (cellules : soins, sociale, animation, administrative, cuisine technique et nettoyage). Il conseille et assiste les instances décisionnelles dans les décisions relatives à son domaine d'activité.

Il propose et met en œuvre les orientations stratégiques dans son domaine d'activité.

Il mobilise les moyens et ressources nécessaires et veille à ce que son approche ait un impact sur l'organisation et son processus d'évolution.

Il est la seule personne disposant d'une compétence générale et de la responsabilité de la bonne marche de la résidence et ce, en se conformant à toutes les réglementations en vigueur. Le Directeur doit tendre tous ses efforts pour que les résidents trouvent une atmosphère aussi conviviale et chaleureuse que possible, qu'ils se sentent entourés d'affection et vivent dans un milieu propre, sain et gai.

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un **diplôme de l'enseignement universitaire de plein exercice**.
- Vous êtes titulaire de l'**attestation assurant le minimum de connaissances utiles relatives à la gestion d'un établissement pour aîné**, conformément au Code réglementaire wallon de l'Action Sociale et de la santé, entré en vigueur le 1er septembre 2013, en application du code wallon de l'Action Sociale et de la santé (partie décrétable) ainsi que toutes les modifications apportées ultérieurement.
- Vous pouvez **justifier d'une expérience utile de deux années dans une fonction managériale ou assimilée**.
- Vous disposez de capacités managériales indéniables.
- Vous êtes dynamique et organisé.

Nous vous offrons

- ✓ Un contrat à durée indéterminée, à temps plein (38 heures/semaine).
- ✓ Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- ✓ Une **rémunération mensuelle brute indexée de 4.028.11 Euros**, basée sur l'échelle barémique RGB A4, augmentée d'un supplément de 11% pour prestations extraordinaires
- ✓ La **prise en compte de l'entièreté de votre ancienneté de service (publique et privée)** dans une fonction en rapport direct avec la fonction de directeur d'établissements pour aînés.
- ✓ Des chèques repas
- ✓ Un horaire flexible



Intéressé(e) ?

Faites-nous parvenir, avant le 28.12.2020, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae, de la copie de votre diplôme, d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) et des

attestations justifiant l'expérience requise et ce, par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be
en l'intitulant : **Candidature pour le poste de Directeur d'établissement «Le Laetare/A4»**

Conditions générales de recrutement

- Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail (emploi@lalouviere.be) ou par téléphone (064/27.80.85) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.
 - Pour être admis(e) à postuler à l'emploi de directeur (trice) d'établissement pour aînés de première classe A4, le (la) candidat(e) doit :
 1. Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou ressortissant(e) d'un pays membre de l'Espace économique européen.
 2. Transmettre un extrait de casier judiciaire conformément aux dispositions arrêtées par le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé (modèle 1)
 3. Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire de plein exercice
 4. Être titulaire de l'attestation assurant le minimum de connaissances utiles relatives à la gestion d'un établissement pour aîné, conformément au Code réglementaire wallon de l'Action Sociale et de la santé, entré en vigueur le 1er septembre 2013, en application du code wallon de l'action sociale et de la santé (partie décrétable) ainsi que toutes modifications apportées ultérieurement.
 5. Justifier d'une expérience utile de deux années dans une fonction managériale ou assimilée.
 6. Satisfaire à un examen de recrutement comportant dans l'ordre :
 - Épreuve écrite : 350 points
 - a) Résumé et commentaires critiques d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou professionnel.
(sans prise de note).
ET/OU
 - b) Connaissances de base de la législation sociale et de marchés publics.
ET
 - c) Connaissances de la réglementation INAMI, ainsi que de la Région Wallonne relatif à l'hébergement et l'accueil des personnes âgées.
ET
 - d) Questions relatives à la gestion journalière, l'organisation fonctionnelle et la coordination des établissements pour aînés.
Épreuve orale : 350 points.
Entretien à bâtons rompus destiné principalement à apprécier la maturité des candidats, leur présentation, la manière dont ils/elles exposent leurs idées personnelles ainsi que leur aptitude en management.
- L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.
- Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
 - Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur MORISOT Denis, par téléphone au 064/88.51.63

*RQ : Nous rencontrons des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook... ».
Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.*